

# N

...comme **Négociations**



Avec le regroupement des régions LR et MP, ce sont **tous les accords locaux** qui vont devoir être renégociés. Et ils le seront exclusivement par les représentants des organisations syndicales représentatives, donc celles qui auront obtenu au moins 10% des voix lors de l'élection du CE.

Donnez-nous suffisamment de poids à cette occasion pour bien vous représenter, éviter les usines à gaz et préserver vos droits.

